



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



INTERNATIONAL AUDIT COMPANY
46 rue du Général Foy
75008 Paris
France

Etablissements Maurel et Prom S.A.
**Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020
Etablissements Maurel et Prom S.A.
51, Rue d'Anjou - 75008 Paris



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



INTERNATIONAL AUDIT COMPANY
46 rue du Général Foy
75008 Paris
France

Etablissements Maurel et Prom S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société Etablissements Maurel et Prom S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Établissements Maurel & Prom S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et, notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.



Etablissements Maurel et Prom S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Etablissements Maurel et Prom S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Evaluation des titres de participation et créances rattachées	
Risque identifié	Notre réponse
<p>Les titres de participation et les avances aux filiales du Groupe figurant au bilan au 31 décembre 2020 pour un montant net de 444 M€ représentent 84% des actifs de la société.</p> <p>Comme indiqué dans la note 3 de l'annexe aux comptes sociaux, pour les sociétés en phase d'exploration, les titres de participation et créances rattachées font l'objet d'une provision à hauteur des dépenses d'exploration tant qu'aucune décision de développement commercial du projet ou de mise en production n'a été prise. Dans l'hypothèse où il a été mis en évidence l'existence de réserves prouvées et pour les sociétés ayant une activité de production pétrolière, la valeur des titres et créances est limitée au montant des revenus futurs actualisés au moment de la clôture.</p> <p>Pour les autres activités, les provisions pour dépréciation des titres de participation et créances rattachées sont déterminées en tenant compte de la performance financière des participations issue notamment des prévisions de revenus futurs actualisés, de l'évolution des résultats ou de leur valeur probable de revente.</p> <p>Pour les titres de participation cotés, la valeur actuelle est déterminée en prenant en considération le cours de bourse.</p> <p>Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation, créances rattachées constituait un point clé de l'audit.</p>	<p>Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs actuelles des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées par le management, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :</p> <ul style="list-style-type: none">• vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;• vérifier l'exactitude des cours de bourse utilisés ;• obtenir les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées établies par le management ;• vérifier la cohérence des hypothèses retenues par le management avec les données issues des rapports d'expertises indépendantes ;• vérifier le caractère raisonnable des principales données sous-jacentes pour l'estimation des revenus futurs actualisés et notamment les réserves pétrolières, les prix prévisionnels de vente, et les taux d'actualisation et d'inflation ;• vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement de l'entité considérée. <p>Au-delà de l'appréciation des valeurs actuelles des titres de participation, nos travaux ont consisté également à :</p> <ul style="list-style-type: none">• apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation ;• vérifier la comptabilisation d'une provision pour risques dans les cas où la société est engagée à supporter les pertes d'une filiale présentant des capitaux propres négatifs.

Etablissements Maurel et Prom S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Etablissements Maurel et Prom S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n°2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Etablissements Maurel & Prom S.A. par l'Assemblée Générale du 12 juin 2014 pour KPMG et du 14 juin 2002 pour le cabinet International Audit Company.

Au 31 décembre 2020, le cabinet KPMG était dans la 7^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet International Audit Company dans la 19^{ème} année sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Etablissements Maurel et Prom S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Etablissements Maurel et Prom S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 2 avril 2021
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Paris, le 2 avril 2021
International Audit Company



François Quédiniac
Associé

Fabienne Hontarrede
Associée

COMPTES SOCIAUX DE LA MAISON MÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2020

Bilan

Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Brut	Amortissements & Provisions	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4.1	4 704	(3 963)	741	1 950
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4.2	1 836	(1 495)	341	452
Participations	4.4	631 205	(451 564)	179 640	203 856
Autres immobilisations financières	4.3	547	(170)	377	453
IMMOBILISATIONS		631 751	(451 734)	180 017	204 309
ACTIF IMMOBILISÉ		638 292	(457 193)	181 099	206 711
Stocks de marchandises		11	(11)	—	—
Créances clients et comptes rattachés		170	(170)	—	182
Autres créances	4.5	384 077	(109 943)	274 135	197 362
Actions propres		41 826	(34 010)	7 816	12 330
Instruments de trésorerie	4.8	37 373	—	37 373	84 285
Disponibilités	4.8	14 274	—	14 274	47 201
ACTIF CIRCULANT		477 731	(144 133)	333 598	341 359
Charges constatées d'avances		635	—	635	669
Écarts de conversion actif	4.7	14 317	—	14 317	18 220
TOTAL ACTIF		1 130 975	(601 326)	529 649	566 959

Passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
Capital social		154 971	154 549
Prime d'émission, de fusion, d'apport...		36 695	37 117
Réserve légale		15 455	11 331
Autres réserves		788	895
Report à nouveau		127 499	30 039
Résultat de l'exercice		31 094	101 585
CAPITAUX PROPRES	4.9	366 502	335 515
Provisions pour risque		2 586	4 320
Provisions pour charges		957	1 194
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES	4.1	3 543	5 514
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		—	—
Dettes financières		—	—
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 349	2 667
Dettes fiscales et sociales		5 390	7 010
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 612	1 612
Autres dettes	4.11	103 608	192 830
Dettes diverses		114 958	204 118
DETTES		114 958	204 118
Produits constatés d'avance		—	—
Écarts de conversion passif	4.7	44 646	21 812
TOTAL PASSIF		529 649	566 959

Résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
Chiffre d'affaires		21 503	19 144
Reprises sur amortissements et provisions		333	—
Autres produits d'exploitation		—	52
Transferts de charges		—	—
PRODUITS D'EXPLOITATION		21 836	19 196
Autres achats et charges externes		(11 814)	(17 752)
Impôts et taxes		(634)	(333)
Salaires et traitements		(7 093)	(10 556)
Charges sociales		(3 403)	(5 042)
Autres charges d'exploitation		(8 913)	(9 586)
CHARGES D'EXPLOITATION		(31 857)	(43 269)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(194)	(251)
Dotations aux provisions sur actif circulant		—	(218)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION		(194)	(469)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(10 215)	(24 542)
QUOTE-PART DES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS EN PARTICIPATION		0	0
Intérêts sur autres emprunts		(2 295)	(3 701)
Produits de trésorerie		1 247	3 905
INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET TRÉSORERIE		(1 048)	204
DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS SUR ACTIONS PROPRES		(3 063)	(1 053)
Pertes sur créances sur participation		(58 945)	—
Intérêts sur Créances sur Participation		3 393	(1 864)
Reprises de provisions sur titres et comptes courants		112 495	248 583
Dotations aux provisions sur titres et comptes courants		(145 575)	(261 925)
RÉSULTAT SUR TITRES ET CRÉANCES SUR PARTICIPATION		(88 632)	(15 206)
CHARGES FINANCIÈRES		0	—
DIVIDENDES REÇUS		142 325	135 734
Gains et Pertes de change		(8 093)	3 387
Dotations financières aux provisions de change		(136)	(442)
Reprises financières sur provisions de change		442	—
RÉSULTAT DE CHANGE		(7 786)	2 945
RÉSULTAT FINANCIER	4.13	41 795	122 624
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		31 580	98 082
Produits exceptionnels		276	57
Charges exceptionnelles		—	—
Dotations et Reprises de provisions pour risques exceptionnels		—	1 310
Gains et Pertes sur actions propres		(1 285)	(115)
Résultat cession autres immobilisations		(2 728)	248
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		(3 737)	1 500
Impôt sur les bénéfices		3 251	2 003
BÉNÉFICE OU PERTE		31 094	101 585

Annexes aux comptes annuels

Note 1 GÉNÉRALITÉS

Établissements Maurel & Prom S.A. ("La Société") est domiciliée en France. Le siège social de la Société est sis 51 rue d'Anjou, 75008 Paris. Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 9 mars 2021. Les états financiers sont présentés en euros. Les montants sont arrondis au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

Note 2 FAITS MARQUANTS

L'année 2020 est marquée par les incertitudes économiques liées à la pandémie de COVID-19 et de ses effets d'ampleur inédite sur les perspectives économiques mondiales. Dans ce contexte, les initiatives de réduction des coûts entreprises depuis le mois de mars 2020 ont permis d'améliorer le résultat d'exploitation de la Société.

La Société affiche un résultat net de 31 M€ notamment grâce aux dividendes provenant des opérations au Gabon via MP West Africa S.A. pour 130 M€ et de Seplat Plc pour 10,4 M€.

La Société a procédé sur l'exercice à la recapitalisation de sa filiale de forage Caroil SAS à hauteur de 60 M€ afin qu'elle puisse poursuivre son développement.

Par ailleurs, le 16 mars 2020, le Groupe a obtenu le rééchelonnement de sa dette. Aux termes des avenants signés, le montant des échéances à rembourser en 2020 et 2021 est divisé par deux, réduisant la part à court terme des emprunts.

Ces éléments confortent l'absence de problématique de liquidité pour la poursuite des activités.

Note 3 RÈGLES ET MÉTHODES

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et notamment avec les dispositions du Plan Comptable Général issu du règlement ANC N° 2018-07 de décembre 2018, modifiant le règlement ANC n° 2014-03. La société avait appliqué par anticipation au 1er janvier 2017 le règlement ANC 2017-03 relatif aux dépenses d'exploration ne pouvant désormais plus être activées.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations pétrolières

Les coûts relatifs à l'acquisition et à l'attribution de permis miniers sont inscrits en actifs incorporels et, durant la phase d'exploration, amortis linéairement sur la durée estimée du permis, puis, dans la phase de développement, au rythme des amortissements des installations de production pétrolière.

En cas de retrait du permis ou d'échec des recherches, l'amortissement restant à courir est constaté en une seule fois.

Les études et travaux d'exploration, y compris les dépenses de géologie et de géophysique, sont passés en charge conformément à l'application du règlement ANC N° 2017-03 de novembre 2017.

Seules les dépenses concourant spécifiquement à l'identification d'un prospect tels que les forages d'exploration sont capitalisées et elles sont amorties à compter du début de l'exploitation.

Les dépenses de forage n'ayant pas abouti à une découverte commerciale sont comptabilisées en charges à hauteur des coûts engagés.

Des provisions pour dépréciation ou des amortissements exceptionnels sont comptabilisés lorsque les coûts accumulés sont supérieurs aux estimations des flux de trésorerie futurs actualisés ou lorsque des difficultés techniques sont rencontrées. Les dépréciations sont déterminées par permis d'exploration.

Autres Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon les méthodes linéaire ^(L) ou dégressive ^(D) suivantes :

- agencements et installations : L sur 5 à 10 ans ;
- matériel de bureau et informatique : L ou D, sur 3 à 5 ans ;
- mobilier de bureau : L sur 10 ans ;
- logiciel : L sur 3 ans.

Participations, titres immobilisés et créances rattachées

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les créances rattachées à des participations sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition. La valeur d'inventaire, représentée par la valeur d'utilité est déterminée en fonction des capitaux propres et des perspectives de rentabilité des sociétés concernées.

Pour les sociétés en phase d'exploration, les titres de participation et créances rattachées font l'objet d'une provision à hauteur des dépenses d'exploration tant qu'aucune décision de développement commercial du projet ou de mise en production n'a été prise. Dans l'hypothèse où il a été mis en évidence l'existence de réserves prouvées, la valeur des titres et créances est limitée au montant des revenus futurs actualisés au moment de la clôture.

Pour les autres activités, les provisions pour dépréciation des titres de participation et créances rattachées sont déterminées en tenant compte de la performance financière des participations déduite notamment des prévisions de revenus futurs actualisés, de l'évolution des résultats ou de leur valeur probable de revente.

Lorsque les pertes dépassent la valeur des titres et des créances, une provision pour risques est constatée à due concurrence.

Pour les titres de participation cotés, la valeur actuelle est également déterminée en prenant en considération le cours de bourse.

Les autres titres immobilisés sont évalués au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur vénale. Il s'agit notamment des actions propres de la société ayant fait l'objet d'une affectation précise.

Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée s'il existe un risque de non recouvrement.

Charges à répartir

Les charges à répartir correspondent aux frais d'émission des emprunts obligataires et bancaires amortis sur la durée de remboursement du principal.

Opérations en devises

Les charges et produits exprimés en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en EUR à la date de l'opération.

Les dettes, financements externes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en EUR au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours sont portées au bilan sur la ligne "Écarts de conversion". Les pertes latentes non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Les disponibilités en devises sont converties au cours de clôture et les écarts de conversion sont inscrits au compte de résultat. Lorsque la trésorerie en devises est uniquement affectée à des investissements futurs (contrats spécifiques) et isolée comme telle, il est considéré que les encaissements et décaissements futurs constituent une sorte de couverture naturelle du profit ou de la perte de change.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées en couverture d'éventualités diverses, notamment les risques sur les filiales, les litiges et les risques de pertes de change.

Les obligations de la Société en matière de retraite et avantages assimilés se limitent au paiement des cotisations à des régimes généraux à caractère obligatoire et au règlement d'indemnités de départ en retraite définis par la convention collective applicable.

Ces indemnités correspondent à un régime de prestations définies et sont provisionnées selon la méthode dite des unités de crédits projetés qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

Conversion des comptes annuels des établissements

Pour les établissements autonomes dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, les comptes annuels sont convertis dans la monnaie de présentation de la Société soit l'euro en appliquant les principes suivants :

- conversion au taux de clôture à l'exception des comptes de liaison financement qui restent au taux historique ;
- conversion des postes du résultat au taux moyen de la période.

Note 4 COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

Note 4.1 Immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Logiciels au 31/12/2019	2 364	(414)	1 950
Permis minier Gabon au 31/12/2019	3 518	(3 518)	—
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 31/12/2019	5 882	(3 932)	1 950
Acquisitions	1 532		1 532
Mises au rebut	(2 710)		(2 710)
Dotations aux amortissements		(31)	(31)
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 31/12/2020	4 704	(3 963)	741
Logiciels au 31/12/2020	1 186	(445)	741
Permis minier Gabon au 31/12/2020	3 518	(3 518)	—

Les acquisitions de la période correspondent à des travaux en cours pour de nouveaux logiciels Groupe.

Les mises au rebut correspondent à la refonte des logiciels financiers et RH.

Note 4.2 Immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total
Valeur brute des aménagements et matériels au 31/12/2019	1 792
Amortissements au 31/12/2019	(1 340)
VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31/12/2019	452
Acquisitions	52
Cessions	—
Dotations aux amortissements	(163)
VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31/12/2020	341
Valeur brute des aménagements et matériels au 31/12/2020	1 836
Amortissements au 31/12/2020	(1 495)

Note 4.3 Immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Divers dépôts au 31/12/2019	639	(186)	453
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES AU 31/12/2019	639	(186)	453
Acquisitions	—		—
Sorties	(76)	—	(76)
Effet de conversion	(16)	16	—
Dotations aux amortissements			
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES AU 31/12/2020	547	(170)	377
Divers dépôts au 31/12/2020	547	(170)	377

Note 4.4 Titres de Participations

(en milliers d'euros)	31/12/2019			Variation		31/12/2020		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Brut	Dépréciation	Net
Seplat Plc.	140 180		140 180			140 180		140 180
Cardinal Drilling Services Ltd	6 060	(6 060)				6 060	(6 060)	
Caroil S.A.S.	—	—		60 243	(60 243)	60 243	(60 243)	
M&P Assistance Technique International S.A.	278		278			278		278
Intégra Oil S.A.S.	25 840	(25 840)				25 840	(25 840)	
M&P Italia S.r.l.	11 756	(11 756)		2 000	(2 000)	13 756	(13 756)	
M&P Angola S.A.S.	20 037		20 037		(20 037)	20 037	(20 037)	
M&P IberoAmerica S.L.	1 643		1 643			1 643		1 643
M&P Servicios Integrados U.W.	4		4		(4)	4	(4)	—
M&P Namibia S.A.S.	10 803	(10 803)				10 803	(10 803)	
M&P Mnazi Bay holdings S.A.S.	19 722		19 722			19 722		19 722
MP East Asia S.A.S.	62 032	(62 032)				62 032	(62 032)	
MPEP BRM S.A.S.	123 181	(123 181)				123 181	(123 181)	
M&P Colombia B.V.	92 431	(92 431)				92 431	(92 431)	
MP West Canada S.A.S.	32 883	(32 883)				32 883	(32 883)	
MPEP France S.A.S.	4 037		4 037		(4 037)	4 037	(4 037)	
M&P Amérique latine S.A.S.	17 237		17 237			17 237		17 237
M&P Trading S.A.S.	500		500			500		500
M&P Services S.A.S.	100		100		(100)	100	(100)	
Autres	255	(138)	117	(18)	(19)	237	(157)	80
TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATION	568 979	(365 124)	203 856	62 225	(86 441)	631 205	(451 564)	179 640

La Société a procédé sur l'exercice à la recapitalisation de sa filiale Caroil S.A.S. afin qu'elle puisse poursuivre son développement, avec notamment un abandon de créances.

Par ailleurs, les sociétés Saint-Aubin Exploration & Production Québec Inc et M&P Drilling Services ont fait l'objet d'une liquidation sur l'exercice.

Note 4.5 Autres créances

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Avances aux filiales du Groupe	370 703	345 949
Créance de portage sur Sucre Energy Ltd	9 875	9 874
Acomptes fournisseurs		
Créances diverses	3 500	3 500
TOTAL AUTRES CRÉANCES BRUTES	384 077	359 323
Dépréciation	(109 943)	(161 961)
TOTAL AUTRES CRÉANCES NETTES	274 135	197 362

Les avances aux filiales se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2019			Variation		31/12/2020		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Brut	Dépréciation	Net
M&P Gabon S.A.				175 890	—	175 890		175 890
M&P Ibero America S.L.	45 858	—	45 858	16 806	—	62 664	—	62 664
MPEP Tanzania Ltd	37 502	—	37 502	(18 061)	—	19 441	—	19 441
MP West Canada S.A.S.	15 709	(15 709)	—	691	(691)	16 400	(16 400)	—
M&P Italia S.r.l.	7 098	(7 098)	—	8 611	(8 611)	15 710	(15 710)	—
M&P Angola S.A.S.	29 053	—	29 053	(14 014)	(15 039)	15 039	(15 039)	—
Ison holding S.l	13 211	(13 211)	—	—	—	13 211	(13 211)	—
MPEP France S.A.S.	7 904	—	7 904	2 842	(10 746)	10 746	(10 746)	—
M&P Services Integrados U.W.	3 777	—	3 777	5 273	(9 050)	9 050	(9 050)	—
M&P Namibia S.A.S.	2 783	(2 783)	—	3 282	(3 282)	6 065	(6 065)	—
M&P Colombia B.V	3 943	(3 943)	—	1 972	(1 972)	5 914	(5 914)	—
Caroil S.A.S	60 835	(49 816)	11 018	(55 494)	44 475	5 341	(5 341)	—
M&P Mnazi Bay Holdings	12 243	—	12 243	(7 115)	—	5 128	—	5 128
Intégra oil S.A.S.	3 691	(3 691)	—	—	—	3 691	(3 691)	—
M&P Services S.A.S.	1 325	—	1 325	1 705	(3 031)	3 031	(3 031)	—
Saint Aubin Energie Quebec	2 012	(2 012)	—	(1 343)	1 343	669	(669)	—
MPEP BRM S.A.S.	182	(182)	—	7	(7)	189	(189)	—
MP East Asia S.A.S.	11	(11)	—	5	(5)	16	(16)	—
M&P Drilling Services B.V.	58 527	(58 527)	—	(58 527)	58 527	—	—	—
MP West Africa S.A.	31 253	—	31 253	(31 253)	—	—	—	—
M&P Trading S.A.S.	7 023	—	7 023	(7 023)	—	—	—	—
Autres	2 008	(1 382)	627	500	11	2 508	(1 371)	1 138
TOTAL	345 949	(158 366)	187 583	24 754	51 923	370 703	(106 443)	264 260

Note 4.6 Échéances des Créances

(en milliers d'euros)	Montant total	À un an au plus	À plus d'un an
Dépôts et cautionnements	377		377
Autres créances	274 135		274 135
TOTAL DES CREANCES NETTES PAR ECHEANCES	274 511		274 511

Note 4.7 Écart de conversion

Les écarts de conversion, tant actif que passif, correspondent à la revalorisation au cours de clôture des dettes et créances en devises (essentiellement sur les comptes courants et le prêt actionnaire libellés en dollar américain), provisionnés pour la position globale de change active en US Dollars à la clôture de l'exercice.

Note 4.8 Instruments de trésorerie, disponibilités et concours bancaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Dépôts à court terme rémunérés		
Comptes courants bancaires et autres	14 274	47 201
SICAV et FCP	37 373	84 285
Disponibilités	51 647	131 486
Concours bancaires	—	—
DISPONIBILITÉS NETTE	51 647	131 486
Actions propres	7 816	12 330
Titres de placements	7 816	12 330
TRÉSORERIE NETTE	59 463	143 815

Au 31 décembre 2020, la société détient 4 559 335 actions propres pour une valeur brute de 42 M€.

La comparaison du coût historique d'acquisition des actions propres et de leur cours moyen de décembre 2020 a conduit la Société à doter une dépréciation complémentaire ramenant leur valeur nette comptable à 8 M€.

La trésorerie a évolué sur la période comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020
Résultat de l'exercice	31 094
Annul. dotations (reprises) nettes aux amortissements et provisions	35 698
Annul. des impacts hors CAF	(135 150)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	(68 358)
Variation du besoin en fonds de roulement	(976)
I. FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE/(UTILISÉ DANS) L'EXPLOITATION	(69 335)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, nettes de transferts	(1 532)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(52)
Variation des comptes courants et titres groupe	(144 340)
Encaissements intérêts placements	1 247
Encaissements dividendes Seplat et WAF	142 325
II. FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(5 062)
Diminution des dettes financières	(1 630)
Paiements des intérêts SHL	(2 295)
Paiements des dividendes	—
Variation de capital et des actions propres	(1 872)
III. FLUX DE FINANCEMENT	(5 798)
IV. VARIATION DE TRÉSORERIE	(80 194)
V. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	131 486
VI. INCIDENCE DE LA VARIATION DU COURS DES DEVICES	355
VII. TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	51 647

Note 4.9 Capitaux propres

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Affectation du résultat	Résultat	Attribution actions gratuites	Écarts de conversion	Dividendes	31/12/2020
Capital	154 549			422			154 971
Primes	37 117			(422)			36 695
Réserve légale	11 331	4 124					15 455
Autres réserves	895				(107)		788
Report à nouveau	30 039	97 460					127 499
Résultat	101 585	(101 585)	31 094				31 094
CAPITAUX PROPRES	335 515		31 094		(107)		366 502

Note 4.9.1 Actions réservées aux salariés et actions gratuites

Les attributions d'actions gratuites effectuées se présentent comme suit :

Date de décision d'attribution	Date d'acquisition (a)	Nombre d'actions
03/08/2018	03/08/2021	157 700
01/08/2019	01/08/2021	385 150
01/08/2019	01/08/2022	385 150
06/08/2020	06/08/2021	578 916
06/08/2020	06/08/2022	578 916
06/08/2020	06/08/2023	578 916
Total		2 664 748

(a) La durée minimale de conservation des actions par les bénéficiaires est fixée à une année à compter de la date d'acquisition. L'ensemble de ces plans sont soumis à des conditions de performance.

Note 4.9.2 Programme de rachat d'actions

Au 31 décembre 2020, le nombre d'actions de la Société est de 201 261 570 d'une valeur nominale de 0,77 €, dont 4 559 335 actions propres (soit 2,27 % du capital pour une valeur brute de 42 M€ à la fin 2020). Le capital social s'élève à 154 971 408,90 €.

	Nombres d'actions	Actions propres	Contrat de liquidité	Autocontrôle
Soit au 31/12/2018	200 713 522	3 521 081	195 547	3 325 534
- Rachats		+1 200 000		+1 200 000
- Distribution d'actions		-133 250		-133 250
- Mouvements contrat de liquidité		+13 259	+13 259	
Soit au 31/12/2019	200 713 522	4 601 090	208 806	4 392 284
- Distribution d'actions		-92 766		-92 766
- Mouvements contrat de liquidité		51 011	51 011	
- Augmentation de capital	548 048	—		
SOIT AU 31/12/2020	201 261 570	4 559 335	259 817	4 299 518

Note 4.10 Provisions pour risques et charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2019	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	31/12/2020
Risque de change	442	136	(442)	136
Indemnités départ retraite	1 194		(237)	957
Autres	3 877	1 000	(2 427)	2 450
TOTAL DES PROVISIONS	5 514	1 136	(3 107)	3 543

Les autres provisions concernent essentiellement la quote-part de situation nette négative de certaines filiales.

Note 4.11 Autres dettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Prêt actionnaire	79 863	89 015
Dettes vers filiale Gabon	—	83 724
Dettes vers autres filiales du Groupe	22 613	17 694
Autres charges à payer	1 132	2 396
TOTAL AUTRES DETTES	103 608	192 830

En décembre 2017, il a été décidé de mettre en place un prêt actionnaire avec PIEP, d'un montant initial de 100 M\$, assorti d'une seconde tranche de 100 M\$ tirable à la discrétion du Groupe, dont le rééchelonnement de remboursement a été acté le 16 mars 2020.

Les termes de cette facilité sont les suivants :

Montant initial	100 M\$
Tranche supplémentaire	100 M\$ tirable à discrétion
Maturité	Décembre 2024
Première échéance	Décembre 2020
Remboursement	17 échéances trimestrielles
Taux d'emprunt	LIBOR +1,60 %

Le remboursement de ce prêt a débuté en 2020 pour 2M\$.

L'évolution des dettes vis-à-vis de la filiale gabonaise s'explique comme suit :

Dettes sur MP GABON À FIN 2019	(83 724)
Financement des opérations	289 462
Encaissement des ventes	(193 289)
Refacturations des prestations du siège	13 941
Dividendes reçus	121 695
Rémunération des comptes courants	(1 843)
Effet change sur les transactions <i>(en dollars)</i>	29 647
Créances sur MP GABON À FIN 2020	175 890

Note 4.12 Échéances des Dettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant total	À un an au plus	À plus d'un an	À plus de cinq ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 349	4 349		
Dettes fiscales et sociales	5 390	5 390		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 612	1 612		
Autres dettes	103 608	33 931	69 676	
TOTAL DES DETTES PAR ÉCHÉANCES	114 958	45 282	69 676	

Note 4.13 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond exclusivement à des prestations de services et d'études fournies aux filiales de la Société notamment au Gabon, en Angola et envers M&P Trading

Note 4.14 Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts sur autres emprunts	a)	(2 295)	(3 701)
Produits de trésorerie	b)	1 247	3 905
INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET TRÉSORERIE		(1 048)	204
DOTATIONS ET REPRISSES DE PROVISIONS SUR ACTIONS PROPRES		(3 063)	(1 053)
Pertes sur créances sur participation	c)	(58 945)	—
Intérêts sur créances sur participation	g)	3 393	(1 864)
Reprises nettes des provisions sur titres et comptes courants nettes	d)	(33 080)	(13 342)
RÉSULTAT SUR TITRES ET CRÉANCES SUR PARTICIPATION		(88 632)	(15 206)
CHARGES FINANCIÈRES		—	—
DIVIDENDES REÇUS	e)	142 325	135 734
Gains et Pertes de change	f)	(8 093)	3 387
Reprises nettes des provisions de change		307	(442)
RÉSULTAT DE CHANGE		(7 786)	2 945
RÉSULTAT FINANCIER		41 795	122 624

A : il s'agit des intérêts sur le prêt d'actionnaire ;

B : les produits de trésorerie proviennent de placement sur des SICAV ;

C : la perte sur créance sur participation de 2020 correspond principalement à l'abandon des créances Caroil S.A.S. ;

D : les provisions sont dotées en fonction de la valeur d'utilité, au vu le cas échéant de la situation nette des filiales ;

E : il s'agit des dividendes reçus de M&P West Africa S.A. pour 130 M€, 1 M€ de M&P Trading S.A.S., 0,9 M€ de M&P ATI et 10,4 M€ de Seplat Plc ;

F : les différences de change s'expliquent essentiellement par les réévaluations de la trésorerie en USD ;

G : il s'agit des intérêts sur les encours moyens annuels des comptes courants des filiales.

Note 4.15 Impôt sur les sociétés

Établissements Maurel & Prom S.A. est la société mère du groupe d'intégration fiscale composé des sociétés M&P West Africa S.A., M&P Amérique latine S.A.S (ex Perou holdings S.A.S), M&P Volney 5 S.A.S, M&P Angola S.A.S, MPEP BRM S.A.S, MPEP France, MP Namibia S.A.S, MP Mnazi Bay holdings S.A.S, MP East Asia S.A.S, MP West Canada S.A.S, M&P Trading S.A.S, Caroil S.A.S., M&P Services et MP ANJOU

Note 5 Informations complémentaires

Note 5.1 Risques financiers

Les résultats de la Société sont sensibles à différents risques de marché, dont le risque de change EUR/USD, étant donné qu'une partie significative des créances et dettes est libellée en US dollar.

La Société est aussi exposée au risque de liquidité et de taux. Les conditions d'emprunts et la structure de financement du Groupe portées par la Société font l'objet d'un descriptif dans le document de référence de l'année au paragraphe Financements.

Des plans de rachat d'actions propres successifs ont été mis en place depuis le 12 janvier 2005. Au 31 décembre 2020, la Société détenait 4 559 335 actions propres pour une valeur comptable de 42 M€ brute à comparer à une valeur de marché de 7,8 M€. Une provision de 34 M€ a en conséquence été constituée. Une baisse de 10 % de la valeur de ces titres aurait un impact négatif de 1 M€ sur le résultat social de la Société.

Note 5.2 Engagements hors bilan

À la connaissance de la société, il n'existe pas de faits exceptionnels, litiges, risques ou engagements hors bilan, susceptibles de mettre en cause la situation financière, le patrimoine, le résultat ou les activités de la Société.

Note 5.2.1 Prêt à Terme (*Term Loan 600 M\$*)

La société Maurel & Prom West Africa S.A., actionnaire à 100 % de la société Maurel & Prom Gabon S.A., est emprunteur au titre d'un Prêt à Terme portant sur un montant de 600 M\$, conclu le 10 décembre 2017. Ce prêt est garanti par sa société mère Établissements Maurel & Prom S.A. L'emprunteur bénéficie également du soutien financier de l'actionnaire principal du Groupe, PT Pertamina International Eksplorasi Dan Produksi ("PIEP") en cas de défaut de paiement au titre de ce prêt.

Aucune sureté n'a été consentie sur les actifs du Groupe ; en revanche des restrictions d'utilisation de certains comptes bancaires de Maurel & Prom Gabon et de Maurel & Prom West Africa S.A. ont été prévus en cas de défaut au titre du nouveau prêt.

Par ailleurs, au titre de ce prêt, le Groupe s'est engagé à ce que certains ratios financiers soient respectés au 30 juin et au 31 décembre de chaque année :

- un ratio endettement net consolidé du Groupe/EBITDAX (résultat avant intérêts, impôts, amortissements et dépréciations et net de l'impact des gains et pertes de change et coûts de l'exploration) n'excédant pas 4.00 :1.00, calculé sur une période de 12 mois précédant la date de référence ;
- un ratio de couverture du service de la dette (DSCR) du Groupe calculé sur une période de six mois précédant la date de référence, supérieur à 3.50 :1.00 ; et
- une valeur corporelle nette ("*Tangible Net Worth*") retraité des actifs incorporels pétroliers du Groupe à chaque date de référence supérieure à 500 M\$.

Ces ratios sont respectés sur l'exercice 2020.

Maurel & Prom West Africa S.A., Établissements Maurel & Prom S.A. et Maurel & Prom Gabon S.A. se sont également engagés à maintenir un montant minimum de trésorerie consolidée de 100 M\$ sur leurs comptes bancaires, à défaut de quoi, Établissements Maurel & Prom S.A. serait tenu de tirer le montant non utilisé du prêt d'actionnaire consenti par PIEP.

Pendant une période de 24 mois à compter du tirage, Établissements Maurel & Prom S.A. s'est engagé à ne pas distribuer de dividendes supérieurs à 15 M\$ par année civile, et ce sous réserve d'un montant minimum de besoin en fonds de roulement défini entre les parties.

Note 5.2.2 Conventions de subordination avec PIEP

Dans le cadre du Prêt à Terme, de décembre 2017, le Groupe a conclu une convention de subordination en vertu de laquelle certaines dettes vis-à-vis de PIEP sont subordonnées au remboursement du Prêt à Terme bancaire.

Note 5.2.3 Engagements contractuels au Gabon

Aux termes du contrat d'achat de l'actif gabonais conclu en février 2005 et des amendements subséquents avec l'État gabonais, Rockover et Masasa Trust, Maurel & Prom devra verser :

- 1,4 % de la production valorisée au prix de vente officiel, réglé mensuellement ;

- 0,65 \$ par baril produit à compter de la date à laquelle la production cumulée dans l'ensemble des zones de licences a dépassé 80 Mb (courant septembre 2019) ; et
- 5 % sur la production issue du seul champ de Banio, valorisée au prix de vente officiel, dès lors que la production cumulée de ce champ dépasserait 3,865 millions de barils ;
- 2 % de la production totale disponible, valorisée au prix de vente officiel, jusqu'à un seuil de 30 Mb et 1,5 % au-delà de ce seuil, sur la production provenant des permis d'exploitation issus du permis d'exploration Nyanga-Mayombé. Cet engagement est comptabilisé en charge au fur et à mesure de la production, sachant que la production du champ Banio (le seul permis d'exploitation issu de Nyanga-Mayombé à ce jour) est actuellement suspendue.

Note 5.2.4 Engagements contractuels en France

Dans le cadre de la cession des intérêts détenus dans le permis de recherche dit Mios par l'Établissements Maurel & Prom S.A à MPEP France, l'Établissements Maurel & Prom S.A s'est engagé à rester solidairement responsable avec MPEP France de toutes les obligations découlant du Farmout Agreement conclu avec Indorama en date du 11 février 2019, notamment l'obligation de paiement des coûts d'abandon relatifs.

Note 5.3 Effectif de la Société

Le personnel salarié de la Société s'élevait à 46 personnes au 31 décembre 2020.

Note 5.4 Rémunérations des dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent le président, le directeur général et les membres du conseil d'administration.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Avantages à court terme	1 160	1 568
Paieement en actions		254
TOTAL	1 160	1 822

Note 5.5 Entreprises liées

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Participations	631 205	310 813
Autres créances	370 703	535 914
ACTIF	1 001 908	846 727
Dettes sur immobilisations	1 612	1 612
Autres dettes	22 613	166 448
Prêt actionnaire	79 863	87 336
PASSIF	24 225	168 059
Produits financiers	3 393	292
Dividendes	142 315	85 595
Charges financières	17	(23 226)
COMPTE DE RÉSULTAT	145 726	62 661

Note 5.6 Événements postérieurs à la clôture

À la connaissance de Maurel & Prom, il n'existe pas d'événements postérieurs à la clôture, susceptibles de mettre en cause la situation financière, le patrimoine, le résultat ou les activités de la Société.

Note 5.7 Filiales et participations

Sociétés	Devise	% détenu	Capital (en devises)	Capitaux propres autres que le capital social (en devises)	Valeur brute comptable des titres détenus (en euros)	Dépréciation	Valeur nette comptable des titres détenus (en euros)	Prêts et avances accordés bruts (^(a) en euros)	Dividendes encaissés	Chiffre d'affaires du dernier exercice (en devises)	Résultat du dernier exercice (en devises)
M&P Trading S.A.S.	EUR	100 %	500 000	10 384 286	500 000	—	500 000	(270 637)	1 000 000	212 097 802	9 961 377
MPEP France S.A.S.	EUR	100 %	4 037 000	(17 010 302)	4 037 000	(4 037 000)	—	10 745 728	—	173 204	(12 862 474)
M&P Services S.A.S.	EUR	100 %	100 000	(164 175)	100 000	(100 000)	—	3 030 603	—	1 199 412	(156 834)
Caroil S.A.S.	EUR	100 %	5 000 000	(10 750 506)	60 243 489	(60 243 489)	—	5 707 019	—	12 179 271	(15 761 733)
MP West Africa S.A.	EUR	100 %	80 000	11 381 942	80 000	—	80 000	(3 749 188)	130 000 000	Néant	128 577 676
M&P Assistance Technique International S.A.	EUR	100 %	195 270	1 356 571	277 714	—	277 714	(457 394)	936 067	12 705 747	416 677
M&P Angola S.A.S.	EUR	100 %	20 037 000	(44 579 544)	20 037 000	(20 037 000)	—	15 038 844	—	33 306 450	(54 602 614)
M&P Namibia S.A.S.	EUR	100 %	1 500 000	(1 416 119)	10 802 738	(10 802 738)	—	6 064 990	—	Néant	(1 346 998)
MPEP Tanzania Ltd	USD	100 %	15	(5 198 217)	10	—	10	19 440 946	—	34 998 921	16 455 649
MP Mnazi Bay holdings	EUR	100 %	10 000 000	113 631	19 722 217	—	19 722 217	5 127 773	—	Néant	236 852
MP East Asia S.A.S.	EUR	100 %	37 000	(58 203)	62 032 166	(62 032 166)	—	15 993	—	Néant	(5 339)
MPEP BRM S.A.S.	EUR	100 %	37 000	(2 984 308)	123 181 382	(123 181 382)	—	189 455	—	Néant	(2 074 899)
MP West Canada S.A.S.	EUR	100 %	65 293	(16 596)	32 882 745	(32 882 745)	—	16 400 347	—	Néant	(5 217)
M&P Amérique latine	EUR	100 %	17 237 000	890 169	17 237 000	—	17 237 000	(18 135 513)	—	Néant	425 588
M&P Colombia B.V.	USD	50 %	61 000	(5 426 444)	92 430 958	(92 430 958)	—	5 914 427	—	Néant	(2 058 316)
M&P Ibero America S.L.	EUR	80 %	2 053 750	(3 889 955)	1 643 000	—	1 643 000	62 664 011	—	Néant	(2 714 990)
M&P Servicios Integrados U.W.	EUR	100 %	5 389	(9 193 968)	4 311	(4 311)	—	9 049 840	—	Néant	(4 056 112)
M&P Italia S.r.l.	EUR	100 %	128 572	1 246 378	13 756 245	(13 756 245)	—	15 709 705	—	Néant	(1 204 291)
Seplat Plc	USD	20 %	1 834 000	N.C	140 180 414	—	140 180 414	8 386	10 379 389	N.C	N.C
Cardinal Drilling Services Ltd ^(b)	USD	40 %	N.C	N.C	6 059 688	(6 059 688)	—	—	—	N.C	N.C
Integra Oil S.A.S. ^(b)	USD	10 %	37 000	N.C	25 839 793	(25 839 793)	—	3 691 399	—	N.C	N.C

(a) Intérêts courus inclus.

(b) Aucune information disponible.